

L'inscription à ce programme d'activités sera ouverte :

- **à partir du mardi 4 avril 2017 à 18h pour les enfants n'ayant pas participé au cycle précédent**
- **A partir du mardi 11 avril 2017 à 18h pour les enfants ayant déjà participé au cycle précédent**

<http://www.logicielcantine.fr/grezieulavarenne/> onglet questionnaire ou en Mairie aux horaires d'ouvertures

Fermeture des inscriptions le lundi 24 avril à 17h

| | | |
|----------|--|-----------|
| LUNDI | Activités manuelles autour des strass et paillettes | 12 places |
| | Initiation au Badminton | 14 places |
| MARDI | Atelier théâtre : sketch autour du rire <i>Activité d'expression autour de l'année du rire</i> | 22 places |
| JEUDI | Atelier mosaïque <i>Activité manuelle et créative</i> | 12 places |
| | Initiation au Tchoukball <i>Sport d'équipe mêlant handball, volley et badminton</i> | 14 places |
| VENDREDI | Création de mandalas et technique de coloriage | 12 places |
| | Découverte de l'Espace Jeunes **réservé au CM2** <i>Récupération des enfants à l'Espace Jeunes sur les horaires de la garderie</i> | 12 places |
| | Découverte des sports de contact | 14 places |

Le nombre de places aux activités étant limités, les activités les plus demandées seront reproposées aux cycles suivants.

Pour rappel :

1. Temps d'Activités Périscolaires « activités enrichies »

Ces activités auront un thème défini et seront proposées pour un cycle entier entre chaque vacance scolaire (cycle d'environ 6 semaines). Ils se dérouleront de 16h00 à 17h00, la présence de votre enfant sur toute la durée de ce Temps d'Activité Périscolaire sera obligatoire, il ne sera pas possible de prévoir une sortie anticipée.

Un programme prévisionnel d'activités sera présenté aux parents avant chaque cycle d'activités.

A partir de 17h00, les enfants seront accompagnés par les intervenants à la garderie.

Inscription :

- Inscription obligatoire de votre enfant à ces TAP « activités enrichies » au plus tard 4 jours ouvrés avant le début du cycle,
- Inscription par le biais du portail famille ou en Mairie dans la limite des places disponibles.

2. Temps d'Activités Périscolaires « activités libres »

Ces activités libres auront lieu sur le site de la garderie ou de l'école maternelle.


Votre enfant pourra choisir, en accord avec les intervenants dans le respect du rythme de l'enfant, des ateliers à thème culturel, sportif et/ou manuel. Les TAP « activités libres » se dérouleront de 16h00 à 17h00, vous aurez la possibilité de récupérer votre enfant à tout moment. A partir de 17h00, les enfants seront accompagnés par les intervenants à la garderie.

Inscription :

- Inscription obligatoire de votre enfant à ces TAP « activités libres » au plus tard la veille avant midi pour le lendemain
- Inscription par le biais du portail famille ou en Mairie.

Pour plus d'informations :

 coordination.periscolaire@mairie-grezieulavarenne.fr

 04.37.22.08.68 / 06.30.33.58.40

Monia Fayolle
Adjointe déléguée à
l'enfance, l'école, le périscolaire et la jeunesse

